



# 28 avril, 1<sup>er</sup> mai, la mobilisation se poursuit

## 2016-14

Le projet de loi travail a été déposé officiellement le 24 mars à l'Assemblée Nationale et a été transmis à la commission des affaires sociales. C'est à partir du 3 mai qu'il sera discuté en première lecture en séance publique, l'objectif du gouvernement étant de le faire adopter avant l'été. Nous entrons donc dans la période cruciale où tout va se décider, le « *money time* » pour utiliser le langage des journalistes de sport.

Dès le 8 avril, les organisations syndicales étudiantes UNEF, UNL FIDL ainsi que les organisations de salariés CGT, FO, FSU et Solidaires ont publié un communiqué commun pour appeler à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le 28 avril prochain :

*« Les mobilisations des salarié-es, des étudiant-es et des lycéen-nes contre le projet de loi travail ne faiblissent pas.*

*Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet, la détermination reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique.*

*Grâce aux mobilisations, le gouvernement a reçu les organisations de jeunesse. Il doit maintenant répondre à leurs exigences. Les organisations syndicales seront vigilantes aux annonces qui seront faites par le Premier ministre la semaine prochaine.*

*Dans le même temps, elles réaffirment fermement leurs revendications de retrait de ce projet de régression sociale et la nécessité d'obtenir de nouveaux droits.*

*Ce projet est irrespectueux des droits, conditions de travail et de vie des générations actuelles et à venir. La flexibilité et la précarité n'ont jamais été facteur de progrès et d'emploi.*

***La mobilisation du samedi 9 avril 2016** doit unifier toutes les catégories sociales et professionnelles, toutes celles et tous ceux qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et exigent des mesures de progrès social. Le gouvernement doit répondre !*

*Déterminées et conscientes de leurs responsabilités, les organisations syndicales **appellent à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le 28 avril 2016.***

*D'ici là, elles appellent à multiplier les initiatives pour faire entendre leurs revendications, préparer activement cette journée de grève et mobilisation par des rassemblements, interpellations de parlementaires, des manifestations et actions initiées au niveau local.*

*Paris, le 6 avril 2016 ».*

Après les mobilisations massives des 9 et 31 mars, après les mobilisations plus ciblées des 17 et 24 mars, 5 et 9 avril, le 28 avril doit être l'occasion de signifier le rejet total et définitif du projet de loi El Khomri par les salariés, actuels et futurs. En outre, ce 28 avril doit être l'occasion du rassemblement le plus large afin de préparer un 1<sup>er</sup> mai qui rappellera au gouvernement et au patronat que l'unité revendicative des salariés est supérieure à leur idéologie.

Pourquoi le 1<sup>er</sup> mai a-t-il cette place particulière dans l'histoire sociale ? Deux évènements en mettent toute la symbolique en évidence. Le premier est ce que les historiens appellent le massacre de Haymarket Square. Le 1<sup>er</sup> mai 1886, un rassemblement des ouvriers de l'usine Mc Cormick à Chicago a eu lieu pour revendiquer la journée de huit heures. Au moment

de la dispersion de la foule, environ deux cents policiers ont chargé, laissant sur place un mort et une dizaine de blessés. Les différents orateurs ont à nouveau appelé à un rassemblement pacifique, le 4 mai. Là encore, la police a chargé la foule et au cours du chaos qui a suivi, huit policiers ont été tués. Sept hommes ont été arrêtés, un huitième s'est livré, tous ont été traduits en justice. L'audience s'est ouverte en juin qui a fait avant tout le procès des anarchistes et du mouvement ouvrier. Sept des accusés ont été condamnés à mort, le huitième à quinze ans de prison. Une vaste campagne internationale de soutien s'est alors lancée, trois peines de mort ont été commuées en prison à perpétuité, un condamné s'est suicidé en prison, les quatre autres ont été pendus le 11 novembre 1887. L'écrivain irlandais George Bernard Shaw dira « *Si le monde doit absolument pendre huit de ses habitants, il serait bon qu'il s'agisse des huit juges de la Cour suprême de l'Illinois* ». C'est l'origine de la « *journée internationale de revendication des travailleurs* », chaque 1<sup>er</sup> mai.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé le deuxième épisode marquant, le 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies (département du Nord), cité industrielle du textile, où une manifestation s'est tenue pour revendiquer la journée de huit heures et des hausses de salaires. Les patrons ont fait placarder les murs de la ville d'affiches qui affirment leur détermination à ne rien concéder. Ils ont convaincu le maire à demander la protection de l'armée et deux compagnies du 145<sup>ème</sup> régiment de ligne ont été dépêchées, alors que le 84<sup>ème</sup> régiment d'infanterie était déjà sur place. Après l'interpellation de quatre manifestants le matin après un incident avec des gendarmes à cheval et leur demande de libération par la foule, la tension est montée vers 18 h 00, des cailloux ont volé. Après avoir fait tirer en l'air, le commandant a ordonné la charge puis le feu. Neuf manifestants (dont deux enfants de onze et douze ans) ont été tués, trente-cinq blessés. Fait notable : ce fut l'une des premières utilisations du fusil Lebel qui équipera l'armée française pendant la première guerre mondiale. Jean Jaurès et Georges Clémenceau prirent fait et cause pour les manifestants.

Mais, chaque année, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai ne se bornent pas à commémorer ces deux anniversaires, elles sont de plain-pied dans l'actualité et portent haut les revendications du moment, ce sera le cas de la lutte pour le retrait du projet de loi travail le 1<sup>er</sup> mai 2016.

La CGT appelle donc l'ensemble des salariés du site de Chamalières à suivre un mot d'ordre de

**24 heures de grève le jeudi 28 avril 2016** et à se joindre à la  
**manifestation** qui débutera à **10 h 30**,  
**place du 1<sup>er</sup> mai à Clermont-Ferrand.**

La CGT appelle aussi les salariés à participer à la **manifestation** du  
**dimanche 1<sup>er</sup> mai** pour laquelle le rassemblement est fixé également à **10 h 30**,  
**place Delille à Clermont-Ferrand.**

Le préavis illimité déposé au plan national par notre syndicat dans le cadre de la lutte contre la loi El Khomri couvre l'ensemble des actions qui auront lieu. Les décomptes habituels d'absence dans l'entreprise seront appliqués pour le 28 avril.

Chamalières, le 20 avril 2016,  
le conseil syndical.